

Passer du simple acte de présence aux instances internationales à la présence active et pesante

POUR UNE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE EFFICACE, DYNAMIQUE ET PERFORMANTE



Abdellatif OUAMMOU

Le Maroc occupe une place privilégiée dans ses relations avec l'Union européenne : relations renforcées par le statut avancé qui lui a été octroyé afin de l'encourager à accélérer les différentes réformes entreprises.

Dans ce cadre, un processus de développement des relations parlementaires bilatérales a été mis en action. Ceci a permis la création de la commission parlementaire mixte Maroc/ U.E et le renforcement de la coopération entre les groupes parlementaires et les partis politiques.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne impose une nouvelle approche de la diplomatie parlementaire. Ce traité renforce le rôle du parlement européen, en matière de politique étrangère. Ce parlement se voit octroyer de nouveaux pouvoirs dans le domaine du contrôle des politiques européennes. Ce qui permet à l'europe de se faire clairement entendre auprès de ses partenaires mondiaux et met ainsi sa puissance économique, politique, diplomatique et humanitaire au service de ses intérêts et de ses valeurs dans le monde.

Depuis la résolution sur le rapport annuel 2009, relative aux droits de l'Homme dans le monde et la politique de l'Union Européenne en la matière, les députés européens demandent la création d'un poste de représentant spécial pour les droits de l'homme avec un mandat transparent. Une politique des droits de l'homme de l'Union européenne forte et efficace qui garantie une plus grande cohérence entre ses politiques internes et externes.

Ainsi, la mise en place du service européen d'action extérieure (SEAE) et d'une direction spéciale consacrée aux droits de l'homme sont autant de nouvelles données que la diplomatie parlementaire marocaine doit intégrer dans sa relation future avec le parlement européen.

Dans ce contexte, une délégation parlementaire composée de membres des deux chambres du parlement marocain s'est rendue du 17 au 20 janvier 2011 à Strasbourg pour une visite de travail au Parlement européen à l'occasion des travaux de la session plénière du mois Janvier 2011 afin de mener une campagne de communication à l'adresse des différents groupes parlementaires. L'objectif de cette visite est principalement de jeter les bases de nouvelles relations solides et durables entre les deux parlements, fondées sur la transparence et la clarté dans le traitement des questions d'intérêt commun.

Traditionnellement, la diplomatie relève de la compétence exclusive du pouvoir exécutif, alors que les députés se contentaient de débattre occasionnellement des questions de politique étrangère, sans s'engager directement dans ce domaine. Aujourd'hui, la donne a changé. La diplomatie parlementaire occupe une place de plus en plus croissante dans la vie internationale des Etats. Selon leur tradition démocratique et leurs objectifs de politique étrangère, ces Etats y engagent de plus en plus de ressources humaines et budgétaires. Les parlementaires sont de plus en plus appelés à nouer des relations fraternelles avec leurs homologues, à participer aux groupes interparlementaires, à des réseaux spécialisés de parlementaires sur différentes problématiques, associations inter parlementaires...etc. Ils s'impliquent davantage dans des missions d'étude ou des missions diplomatiques à l'étranger et participent notamment à des missions de médiation en cas de conflits, comme ils entretiennent des relations partisans avec les partis similaires dans d'autres pays ou fondent des groupes d'échanges et d'amitié ou d'étude, le plus souvent sans considération partisane ou d'appartenance politique.

La diplomatie parlementaire est notamment fondée sur le partage de valeurs communes : de démocratie, et de l'Etat de droit. Ce qui permet de consolider la compréhension mutuelle entre les peuples. Elle permet aussi ; par sa spécificité institutionnelle, de fructifier les relations et faire avancer les dossiers sur lesquels la diplomatie officielle n'a plus ou peu de marge de manœuvre.

Notre diplomatie parlementaire ; du fait de la proximité géographique et des liens qui unissent le Maroc à l'Union européenne, et tout particulièrement aux pays méditerranéens doit se sentir impliquée par les enjeux et les récentes évolutions de la région (mutations du terrorisme, flux migratoires, développement et mutation de la criminalité, enlèvement des tensions interétatiques...) pour appréhender chacune de ces problématiques et leurs mutations dans leur globalité et au travers de leurs interactions en lien avec les intérêts suprêmes de la nation.

La quasi absence du Maroc, et l'omni présence de ses adversaires au parlement européen est une réalité. Ce qui suscite une nouvelle approche et une vision élargie et nous interroge en tant qu'institution parlementaire :

Dans quelle mesure le Parlement marocain a pu imposer sa forte présence dans divers forums internationaux?

Quelle mesure le Parlement marocain a-t-il pris pour activer les groupes parlementaires d'amitié avec plus de 100 pays amis, comme outil efficace pour le renforcement des relations diplomatiques avec les autres pays?

Dans quelle mesure la coordination entre la diplomatie parlementaire et la diplomatie officielle a su réaliser l'harmonie et l'intégration souhaitée au niveau des outils et des objectifs dans divers forums internationaux afin de hisser le Maroc à la place qui lui revient parmi les nations?

Dans quelle mesure notre diplomatie parlementaire a-t-elle contribué efficacement au rayonnement du Maroc sur le plan international et à la défense de ses intérêts suprêmes en conformité avec les discours Royaux prononcés à l'occasion de l'ouverture de l'année législative 2004-2005 puis 2005-2006 et en dernier 2010-2011 lorsque SM le Roi a appelé l'institution parlementaire à donner une impulsion forte à l'action parlementaire, à tous les niveaux: législation réformatrice, contrôle responsable, encadrement sur le terrain,

diplomatie parallèle agressive, visant à rendre le développement démocratique de notre pays, au service de notre intégrité territoriale ?

La position stratégique du Maroc et son poids politique qui lui ont permis de promouvoir le rôle de leadership régional dans la promotion du dialogue entre les civilisations, et le soutien de la paix et des valeurs de tolérance, de solidarité et de liberté dans un espace mondialisé et amplement médiatisé, est un atout supplémentaire entre les mains d'une diplomatie parlementaire qui doit opérer sa mue, par :

- L'adoption d'un nouveau mode de coopération avec les groupes parlementaires européens axé sur la définition préalable et concerté des sujets et dossiers avec un calendrier précis.
- L'activation du rôle de la Commission mixte parlementaire Maroc-UE, vu l'importance de cette commission mixte parlementaire comme instrument pour la dynamisation du statut avancé dont bénéficie le Maroc. Il s'agit aussi d'un moyen efficace pour la promotion du partenariat entre le Maroc et l'UE. Elle est l'organe habilité à étudier les questions d'intérêt commun et examiner et formuler des recommandations et des décisions à ce sujet aux compétences parlementaires et aux institutions européennes.
- La mise à disposition de la commission parlementaire mixte Maroc/Union européenne de tous les moyens humains et matériels pour être en mesure d'accomplir sa principale mission, qui est de veiller aux côtés de l'exécutif à l'application des exigences du statut avancé.
- L'Organisation des campagnes de communication ou de pratiques d'influence à l'adresse des membres du Parlement européen et des groupes parlementaires, avec le souci de définir au préalable, le calendrier et les thèmes et établir un programme spécifique concerté à l'avance entre les deux parties.
- Renforcer le cadre de travail existant pour la coopération entre les différents groupes parlementaires pour entamer des campagnes de sensibilisation et des colloques, pour faire connaître les réalisations du Maroc en matière de démocratie, des libertés et des Droits de l'Homme et en matière de réformes politiques, économiques et sociales, et défendre notre cause nationale, en totale coordination et concertation avec tous les parlementaires.
- Assurer la présence permanente des parlementaires marocains lors des séances plénières du Parlement européen, et des réunions des commissions parlementaires et veiller à la préparation préalable des sujets et dossiers liés aux intérêts nationaux du Maroc ou qui sont en rapport avec les relations maroco-européennes, et dans le contexte d'une nouvelle approche visant à créer des canaux de communication avec les membres des groupes parlementaires pour combler les lacunes constatées dans le domaine du réseautage, de la préparation des dossiers et de la communication, et fournir aux parlementaires les renseignements et les dossiers relatifs au Maroc et aux questions liées aux exigences du statut avancé.
- La Promotion d'une culture de la spécialisation au niveau des branches parlementaires et des groupes d'amitié parlementaires qui sont appelés à travailler efficacement et ne plus rester au stade du colmatage et d'improvisation de dernière minute.
- La nécessité d'organiser des ateliers périodiques entre les membres du parlement et les acteurs influant la politique étrangère du pays, tels que le ministère des Affaires étrangères et de la coopération, le ministère du commerce extérieur, le ministère de la Culture, Ministère du Tourisme ... et d'autres pour mettre en place des courroies de transmission de l'information mis à jour et complétés sur tous les développements en la matière.

Il faudra notamment veiller à créer une cellule (secrétariat) ou unité administrative de haut niveau spécialisé dans le suivi quotidien du travail du Parlement européen et des relations euro-marocaines, mais aussi créer un comité permanent de conseil à la diplomatie parlementaire dans tous les domaines : économiques, politiques, sociaux, environnementaux et culturels.

Il faut également insister sur la prise d'initiative pour lancer des interventions appropriée et rapides chaque fois que les intérêts du pays l'exigent. puis veiller à fournir tous les moyens nécessaires aux organes en charge de la communication permanente avec le Parlement européen (bureaux, ressources humaines, en quantité suffisante et qualité nécessaire, et en plus de mécanismes spécialisés de fonctionnement et fournir le budget nécessaire)

Et en symbiose avec l'actualité récente, élaborer un programme visant à promouvoir les conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire relatives aux événements d'Agdim Izig et de Laayoune.

Il ne fait aucun doute que la «diplomatie parlementaire» reste d'une grande flexibilité et capacité de préemption, lui permettant d'interagir positivement avec les différents protagonistes mondiaux, à divers niveaux et fonctions... Son efficacité et sa capacité de prospective ne sont plus à démontrer... Elle contribue à préparer les grands dossiers afin de faciliter la tâche de l'exécutif qui dira son dernier mot.

Au service de l'économie, la diplomatie parlementaire pourrait aider à explorer les opportunités d'affaires et promouvoir le potentiel industriel, touristique et agricole du pays dans ce village planétaire et qui permettraient d'améliorer notre développement économique. Au service du social, elle pourrait aussi assurer le rôle d'animateur, d'autant plus que l'étendue réelle de l'économie de marché a soulevé de grandes questions sociales, et il est possible que notre pays contribue par ce canal au débat sur la nécessité d'humaniser l'économie, et défendre les droits sociaux des masses laborieuses et assurer la sécurité.

Sur le plan politique, le parlementaire peut être porteur de message, qui est le message du Maroc. Le Maroc des réformes, fondées sur une longue histoire et sur la solidarité, l'équilibre et la modération ...

Sur le plan culturel, la diplomatie parlementaire pourrait mettre en exergue toutes les valeurs qui animent notre société en compatibilité avec sa personnalité forgée par une histoire millénaire.

Le Maroc ; riche de son patrimoine culturel, relationnel, et armé de ses efforts en matière de réformes en cours, et qui touchent tous les domaines, met tant d'atouts entre les mains de sa diplomatie parlementaire pour communiquer, débattre et convaincre les parlementaires européens de la justesse de ses causes et de la pertinence de ses choix stratégiques.

Article paru dans

AL BAYANE N° 11009 – Mercredi 9 février 2011

Page 1 &2